

COMMUNE DE BERTOUA 2E : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBTA 2ème/M/CIPM/SG/ST DU 10 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNEL DE BERTOUA 2ème.

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Bertoua 2ème, Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe dans certaines Ecoles Publiques Primaires et Maternel de Bertoua 2ème. Allotis ainsi qu'il suit :

LOT 1: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TINDAMBA

- Localité: EP de TINDAMBA
- Coût prévisionnel: 20 000 000 FCFA TTC

LOT 2: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2

- Localité: EPdeMONOU2

- Coût prévisionnel: 20 000 000 FCFA TTC

LOT 3: Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO

- Localité : EM de KANO
- Coût prévisionnel: 17 000 000 FCFA TTC

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- les travaux préparatoires – études ;
- les terrassements ;
- les fondations ;
- les élévations ;
- la charpente-couverture- plafond ;
- les menuiseries bois et métallique;
- l'électricité ;
- la peinture ;
- les VRD

3. Coût prévisionnel

1- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de TINDAMBA EP de TINDAMBA: 20 000 000

2- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2 EP de MONOU2: 20 000 000

3- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO EP de MONOU2: 17 000 000

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres, est de quatre (04) mois par lot. à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

5. Allotissement

1- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP

de TINDAMBA EP de TINDAMBA

2- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'EP de MONOU 2 EP de MONOU2

3- Construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Maternel de KANO EP de MONOU2

6. Participation et origine

La participation est ouverte à égalité de conditions à toutes les entreprises de droit camerounais éligibles et remplissant les conditions reprises dans le Règlement Particulier d'Appel d'Offres (RPA0)

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 50 000 (cinquante mille) francs CFA payable à la Recette Municipale de la Commune de Bertoua 2ème.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, seront déposées sous pli fermé contre récépissé auprès du Chef Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème, sis au quartier EKOMBITIE, au plus tard le 17 MARS 2021 à 11 heure locale et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CBTA
2ème/M/CIPM/SG/ST DU 10 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX(02) SALLES DE CLASSE DANS
CERTAINES ECOLES PUBLIQUES PRIMAIRES ET MATERNEL DE BERTOUA
2ème.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

11. Cautionnement provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant égal à 400 000(Quatre-cent mille francs CFA pour le lot 1 et le lot 2, et 340 000(Trois-cents-quarante mille francs CFA pour le lot 3, d'une validité de quatre-vingt-dix (90) jours, au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 17 mars 2021 à 12 heures, heure locale par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Bertoua 2ème dans la salle des délibérations de ladite Commune sis au quartier EKOMBITIE. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

a. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment:

Offre administrative

- l'absence d'une pièce administrative requise dans un délais de 48 heures;
- la non-conformité d'une pièce par rapport au modèle type dans un délai d'au plus de 48 heures ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- l'absence de la caution de soumission.

Offre technique

- offre technique incomplète ;
- une fausse déclaration ou une pièce falsifiée ou scannée ;
- n'avoir pas de chantier abandonné ; ' Note de l'offre technique inférieure à 19 sur 27

Offre financière

- offre financière incomplète ;
- absence d'un prix unitaire quantifié.

b. Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- la situation financière ;

- l'expérience ;
- le personnel ;
- les matériels.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Bertoua 2ème attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les conditions énoncées aux points 34.1 et 34.2 du Règlement Particulier de l'Appel d'Offre.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Commune de Bertoua 2ème .

BERTOUA le 10 Février 2021
Le MAIRE
SOLLA PITOL Omer

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE MARTAP : AVIS
D'APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT N° 11/AONO/C-
MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU 12 FEV**

2021 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE: -LOT 1 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A MANDOUROU ; LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A LIKOK DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public de Tannée 2021, le Maire de la Commune de MARTAP, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de MARTAP un Appel d Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux de:

- Lot 1 : construction de i'éclairage public par lampadaires solaires à Mandourou ;
 - Lot 2 : construction de réclairage public par lampadaires solaires à Likok,
- dans la commune de Martap, Département de la VINA, Région de L'ADAMAOUA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 100 ETUDES ET INSTALLATION DE CHANTIER
- LOT 200 EQUIPEMENTS A ENERGIE SOLAIRE FOURNI AVEC GARANTIE ET SERVICE APRES VENTE DU FOURNISSEUR
- LOT 300 DIVERS INSTALLATIONS ET ACCESSOIRES

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de réalisation à l'issue des études préalables, pour chaque lot, est de 15 000 000 FCFA

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution pour chacun des lots prévu par le Maître d'ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres, est de trois (03) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

5. Allotissement

Deux lots Présentés dans le tableau ci-après : Lieu d'exécution Objet Lieu d'exécution

- Lot 1 construction de l'éclairage public par lampadaires solaires Mandourou
- Lot 2 construction de l'éclairage public par lampadaires solaires Likok

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à toute entreprise ou société spécialisée dans la réalisation des travaux énergétiques ou toute entreprise faisant dans les Travaux Publics de droit camerounais justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux, objet du présent Appel d'Offres.

7. Financement

Les travaux, objet du présent appel d'offres, sont financés

parle budget d'Investissements Publics du MINDDEVEL, de l'exercice budgétaire 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap dès publication du présent Avis, notamment les Services Technique aux numéros 674 55 99 86/697 36 20 91 et Secrétariat Général au numéro 694 99 36 00.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Mairie de Martap, plus précisément au niveau du Service Technique et du Secrétariat Général dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 20 000 (vingt mille) Francs CFA payable à la Recette Municipale de Martap pour chaque lot.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont 01 original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Martap contre récépissé au plus tard le 08 MARS 2021 à 15 heures, et devra porter la mention :

**«AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N11/AONO/C-MTP/SG/ST/
CIPM/ 2021 DU 12 FEV 2021 RELATIF A L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
LOT 1 CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC PAR LAMPADAIRES
SOLAIRES A MANDOUROU ; – LOT 2 : CONSTRUCTION DE L'ECLAIRAGE
PUBLIC PAR LAMPADAIRES SOLAIRES A LIKOK DANS LA COMMUNE DE
MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN
PROCEDURE D'URGENCE)»**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission par lot, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DA0. Le montant desdites cautions valable pendant trente (30) jours

au-delà de la date originale de validité des offres, est de 300 000 (trois cent mille).

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront être obligatoirement en cours de validité et datées de moins de trois mois précédant la date de dépôt des offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres, entraînera le rejet de l'offre.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 08 MARS 2021 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou de s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- La fausse déclaration ou une pièce falsifiée ;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;

- La note technique inférieure à 70% de oui.
- La non-conformité d'une pièce ou son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

- 1- Un tableau bilan comportant les travaux de deux dernières années OUI/ NON.
- 2- L accès à une ligne de crédit ou autres ressources financières supérieure ou égale au coût prévisionnel du marché OUI/ NON
- 3- Les références de l'entreprise dans les réalisations similaires (2 au moins) OUI NON
- 4- L expenence du personnel d'encadrement technique sur le chantier minimum 2 ans (personnel du chantier) OUI/ NON

La proposition technique ; (installation du chantier, organigramme du chantier, organisation des équipes, mesure d'hygiène) OUI/NON

Seules les soumissionnaires ayant obtenu une note d'au moins 70% à l'évaluation technique seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel au DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de Martap, téléphone : 6973620 91, ou 674 55 99 86, Ou encore le 699 86 72 30.

MARTAP le 12 Février 2021

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRIÉ 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES
NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE
D'URGENCE N°
02/A0N0/CIPM/CAN3/2021 DU 12
FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE
07 METRES DE LONG ET 05**

METRES DE LARGE SUR LE MAYO MALANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE III

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP du MINTP 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE LARGE SUR LE MAYO MALANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIIème.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

Désherbage/débroussaillage ;

Curage du lit du cours d'eau;

Terrassements (déblai mise en dépôt, déblai mise en remblai ; remblai contigu aux ouvrages, filtrants en arrière des culées ; fouille sur terre ordinaire ou en lit de rivière, remblai des fouilles) ;

Fondation, culée, tablier (enrochement, culée en maçonnerie de moellons, fourniture et pose des gargouilles, fourniture et pose de barbacanes, coffrage ordinaire, béton ordinaire)

Assainissement et drainage.

3. Coût prévisionnel

La prévision budgétaire est de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

4. Délai de livraison

Les travaux devront être réalisés dans un délai maximal de 03 mois. Ce délai prendra effet à compter de la date de la notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux sociétés de droit camerounais n'étant pas en situation de conflits.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public (BIP), au titre de l'exercice 2021, pour une prévision budgétaire de QUINZE MILLIONS HUIT CENT QUARANTE NEUF MILLE CINQ CENT QUARANTE (15 849 540) Franc CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084/676195708, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (VINGT MILLE FRANCS CFA), payable à la Recette Municipale.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires donc un original et six copies devra être déposée aux heures ouvrables auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, sous pli fermé au plus tard le 08

MARS 2021 à 14heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 02/
AONO / CIPM /CAN3/2021 DU 12 FERV 2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE
LARGE SUR LE MAYO MALANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 2% du montant du projet, soit 317 000 (trois cent dix-sept mille) FCFA. Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés.

L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre. Le cautionnement provisoire sera libéré Trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le lundi 08 mars 2021 à 15

heures, heure locale, dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous-pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations.

Critères essentielles :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

L'évaluation financière sera basée sur le montant corrigé de l'offre du soumissionnaire. Elle consistera à l'analyse de la cohérence des prix ainsi que la vérification des calculs et l'ensemble des prescriptions y relatives.

14. Attribution

Le Maitre d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084, E-mail : mbassirou11@gmail.com /-

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[[/su_button](#)]

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME :
AVIS D'APPEL D'OFFRES**

**NATIONAL OUVERT N°
01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU
13/02/2021 Pour la
Construction d'un bloc de
deux salles de classe
respectivement à l'EP de BINI
(lot : 1) et à l'EP de GADA-
MBIDOU DANG (lot : 2),
Arrondissement de Ngaoundéré
3, Département de la vina,
Région de l'Adamaoua.**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le maire de la commune d'arrondissement du Ngaoundéré 3 maître d'ouvrage du projet de Construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de Bini (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Département de la vina, Région de l'Adamaoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent notamment :

- LOT 100: WORKS PREPARATORY AND STUDIES
- LOT 200: RETRACEMENTS
- LOT 300: FONDATIONS
- LOT 400: MASONRY – ELEVATION

- LOT 500: ROOF – WALLS
- LOT 600: WOODWORK AND METAL
- LOT 700: ELECTRICITY
- LOT 800 :PAINTING
- LOT 900: PAVEMENTS AND VARIOUS NETWORKS (VRD)

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalable s'est de 20 000 000 (Vingt millions) par lot

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois par lot.

5. Allotissement

Le présent appel d'offres est constitué de deux (02) lots dont un même soumissionnaire peut être attributaire lorsqu'il remplit les conditions prescrites par le Maître d'Ouvrage.

6. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte à égalité de conditions aux entreprises ou sociétés des bâtiments et des travaux publics installées au Cameroun. Le présent appel d'offres sera publié dans le JDM de l'ARMP.

7. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Budget d'Investissements Publics de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré3 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000)

francs CFA, payable à la recette municipale de Ngaoundéré 3.

10. Remise des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en SEPT (07) exemplaires dont un (01) original et SIX (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3 (Secrétariat Général, Service Technique), au plus tard le 08 Mars 2020 à 14 heures précises, avec la mention :

Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N°

01/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13 FEV 2021 Pour la Construction d'un bloc de deux salles de classe respectivement à l'EP de BINI (lot : 1) et à l'EP de GADA-MBIDOU DANG (lot : 2), Arrondissement de Ngaoundéré 3, Département de la VINA, Région de l'Adamaoua. «A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement»

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de huit cent milles (800 000) de Francs FCFA par lot conformément à l'arrêté en vigueur, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres conformément au modèle en annexe.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,'), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du

Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres auront lieu en un temps le 08 Mars 2021 à heures par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré³ dans la salle des délibérations de ladite Commune.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire. Il s'agit notamment :

- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Offre technique et/ou financière incomplète ou non conforme au DAO,
- Le non-respect des 03 critères essentiels,
- Absence d'un prix unitaire quantifié,
- Performance technique inférieur à 70%
- Absence d'un sous détail de prix,
- Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle l'Entreprise atteste qu'elle n'a pas abandonné un marché au cours des trois dernières années et qu'elle ne figure pas sur la liste des entreprises défailante établie par le MINMAP.
- Abandon d'un chantier antérieur.

Critères essentiels

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront à titre indicatif sur :

- Attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 20 000 000(oui/non) ;
- Référence de l'entreprise dans les travaux similaires (oui/non) ;
- Organisation méthodologiques et planning des travaux : cohérence entre la durée des taches et le rendement (oui/non) ;
- Expérience du personnel dans les travaux (conducteur des travaux et chef de chantier de génie civil ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels (oui/non).

15. Attribution

La lettre commande sera attribuée au soumissionnaire ayant fourni la proposition financière la moins disante. Toutefois, les propositions financières anormalement basses pourront être rejetées.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune d'arrondissement de Ngaoundéré (Secrétariat général, service technique) ou appeler aux numéros suivants: 699300084/676195708.

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[/su_button

COMMUNE DE NGAOUNDÉRÉ 3ÈME : APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 04/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE LARGE SUR LE MAYO DANG, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE NGAOUNDERE IIIème

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BIP du MINTP 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage lance un Appel d'Offres National Ouvert EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PONCEAU SUR LE MAYO DANG pour un montant de quinze millions (15 000 000) francs CFA.

2. Consistance des prestations

Ils comprennent en particulier les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive:

- Désherbage/débroussaillage ;
- Curage du lit du cours d'eau

- Terrassements (déblai mise en dépôt, déblai mise en remblai ; remblai provenant d'emprunt ;
- fouille sur terre ordinaire ou en lit de rivière, remblai des fouilles) ;
- Fondation, culée, tablier (enrochement, culée en maçonnerie de moellons, béton de propriété dose à 250 kg/m³, BA pour poutre et dalle dose à 400 kg/m³, BA pour semelles dose à 400 kg/m³, fourniture et pose des gargouilles, fourniture et pose de barbacanes, coffrage ordinaire)
- Assainissement et drainage.

3. Coût prévisionnel

la provision budgétaire est de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai global d'exécution des travaux est de trois (03) mois calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux sociétés de droit camerounais n'étant pas en situation de conflits définis comme suit :

Est associé ou a été associé dans le passé à une entreprise (ou une filiale de cette entreprise) qui a fourni des services de consultant pour la conception, la préparation des spécifications et autres documents utilisés dans le cadre des marchés passés au titre du présent appel d'offres ;

Présente plus d'une offre dans le cadre du présent appel d'offres, à l'exception des offres variantes autorisées selon l'article 18, le cas échéant ; cependant, ceci ne fait pas obstacle à la participation de sous-traitants dans plus d'une offre ;

Le soumissionnaire ne doit pas être sous le coup d'une

décision d'exclusion.

6. Financement

Les travaux objets du présent appel d'offres sont financés par le budget d'Investissement Public (BIP), au titre de l'exercice 2021, pour une provision budgétaire de QUINZE MILLIONS (15 000 000) Francs CFA.

7. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084/676195708, E-mail : mbassirou11@gmail.com dès publication du présent avis.

8. Acquisition du dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu aux heures ouvrables auprès des Services Techniques de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 20 000 FCFA (VINGT MILLE FRANCS CFA), payable à la Recette Municipale.

9. Remise des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires donc un original et six copies devra être déposée aux heures ouvrables auprès de Secrétariat Général ou du Service Technique de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, sous pli fermé au plus tard le 08/03/2021 à 15 heures et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
04/AONO/CIPM/CAN3/2021 DU 13/02/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN PONCEAU DE 07 METRES DE LONG ET 05 METRES DE
LARGE SUR LA MAYO DANG DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE
NGAOUNDERE III**

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Cautionnement provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire (garantie de soumission) établi selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances et dont le montant est de 2% du montant du projet, soit 300 000 (trois cent mille) FCFA.

Les chèques bancaires ou certifiés ne seront pas acceptés. L'absence du cautionnement provisoire ou sa non-conformité au modèle joint dans le DAO entraîne à l'ouverture le rejet systématique de l'offre.

Le cautionnement provisoire sera libéré Trente (30) jours au-delà de la durée de validité des offres des soumissionnaires et libéré 15 jours après attribution pour les soumissionnaires non retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est attributaire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

11. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies ; Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

12. Ouverture des plis

L'ouverture des offres aura lieu le 08/03/2021 à 15 heures, heure locale, dans la salle des actes de la Mairie de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Toute offre non conforme aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. L'absence ou la non-

conformité d'une pièce du dossier administratif entraînera le rejet pur et simple de l'offre, de même que le non-respect des modèles des pièces du dossier d'appel d'offres.

13. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- L'absence d'un sous pli ;
- L'absence d'une pièce administrative ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations.

Critères essentielles :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière.

14. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel du DAO et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le marché de façon satisfaisante.

15. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

16. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès du Secrétariat Général ou du Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sis au siège de ladite Commune à Dang, BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699300084, E-mail : mbassirou11@gmail.com

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[[/su_button](#)

**COMMUNE DE NGAOUNDÉRE 3ÈME :
APPEL D'OFFRES NATIONAL
OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 05/AONO/CIPM/ CAN3/2021 DU
13 FEV 2021 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN°1-
CEAC - GADA DANG DANS
L'ARRONDISSEMENT DE**

NGAOUNDERE III

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement (BIP) de la République du Cameroun, au titre de la période 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour les travaux d'entretien de la route RN°1-CEAC-Gada Dang ' Arrondissement de Ngaoundéré 3ème

2. Consistance des prestations

Ces travaux comprennent les opérations suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

Groupe 1 : travaux manuels (Exécutés par les comités de route et les structures communautaires)

- Débroussaillage,
- Abattage des arbres,
- Etc.

Groupe 2 : travaux mécanisés faisant appel à la haute Intensité d'équipement (HIEQ)

- Reprofilage simple ;
- Reprofilage ;
- Création de fossés et exutoires ;
- Etc.

3. Coût prévisionnel

La provision budgétaire est de DIX MILLIONS (10 000 000) FRANCS CFA.

4. Délai de livraison

Le délai d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour l'exécution des travaux est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service.

5. Allotissement

Les travaux sont repartis en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation à la présente consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans les prestations définies, en règle avec la réglementation en vigueur, et possédant les capacités administratives, techniques et financières requises. La participation des entreprises en groupement ou en sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur.

7. Financement

Les prestations objets de la présente consultation sont financées par le BIP, au titre de l'exercice 2021, pour une provision budgétaire de DIX MILLIONS (10 000 000) FRANCS CFA.

8. Consultation du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat General et au service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème, sis à Dang-Malang, Tél : 699 300 084 / 653 524 429/ 676 195 708, BP : 728 Ngaoundéré, E-mail : mbassirou1@gmail.com dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général et au Service Technique de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré3, sis a Dang-Malang, Tél : 699 300 084 /653 524 429/ 676 195 087, E-mail : mbassirou1@gmail.com dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement payée à la Recette Municipale de ladite Commune d'une somme non remboursable de vingt-mille (20 000) F CFA au titre des frais d'achat de dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

10. Remise des offres

Les offres devront être déposées aux heures ouvrables auprès de secrétariat Général et au service technique sis au siège de ladite Commune à Dang-Malang, au plus tard le 08/03/2021 à 14 heures.

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, sous peine de rejet de son offre, une caution de soumission de 200 000 (Deux cent mille) FCFA, établie selon le modèle indiqué dans le DAO, par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le ministère en charge des finances, et valable pendant cent vingt (120) jours au-delà de la date initiale de validité des offres.

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par toute autorité compétente. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent DAO sera déclarée irrecevable, notamment, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances, ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, le soumissionnaire doit produire son offre en sept (07) exemplaires donc un (01) original et six (06) copies. Chaque offre doit être rédigée en français ou en anglais, et présentée en un pli unique contenant trois sous-plis (un pour le dossier administratif, un pour la proposition technique et un pour l'offre financière).

Les plis et sous-plis doivent être fermés et scellés avec les compositions et les mentions indiquées dans le règlement de la consultation. Le pli unique doit porter uniquement la mention

suivante :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
05/AONO/CIPM /CAN3/2021 DU 13/02/2021 POUR LES TRAVAUX
D'ENTRETIEN DE LA ROUTE RN°1- « A n'ouvrir qu'en
séance de dépouillement »**

13. Ouverture des plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un (01) temps, dans la salle des actes de la Commune d'Arrondissement de Ngaoundéré 3ème sise au siège de ladite Commune à Dang-Malang, le 08/03/2021 à 15 heures, heure locale, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier.

Le soumissionnaire devra prendre toutes les dispositions utiles pour être valablement représenté aux séances d'ouverture, afin d'y défendre son dossier et ses droits.

14. Critères d'évaluation

L'appréciation des offres se fera d'abord selon les critères éliminatoires.

Critères éliminatoires :

Toute offre non conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, particulièrement :

- l'absence d'un sous-pli ;
- L'absence ou la non-conformité d'une pièce administrative sous réserve du délai réglementaire de 48 heures à l'exception de la caution de soumission ;
- La non-conformité de l'offre technique aux spécifications du Dossier d'Appel d'Offres ;
- La présence de fausses pièces ou fausses déclarations ;

Critères essentiels :

L'appréciation des offres techniques portera sur les critères essentiels résumés ci-après et détaillés dans le dossier de

consultation :

- La présentation générale de l'offre ;
- Les références de l'entreprise dans le domaine ;
- La qualification du personnel technique ;
- La disponibilité des moyens logistiques ;
- La note méthodologique d'exécution des prestations ;
- La conformité de la fourniture aux spécifications techniques ;
- La capacité financière ;

15. Attribution

Au terme des différentes délibérations, l'attribution se fera au soumissionnaire ayant présenté l'offre conforme administrativement, techniquement et financièrement, et évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant 90 jours à partir de la date limite fixée par la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de secrétariat Général et au service technique sis au siège de ladite Commune à Dang-Malang BP : 728 Ngaoundéré Téléphone : 699 300 084 /653 524 429/ 676 195 087, E-mail : mbassirou11@gmail.com /-

NGAOUNDERE le 13 Février 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU BASSIROU

Télécharger le DAO[/su_button

COMMUNE DE MARTAP : AVIS DE DEMANDE DE COTATIONS N° 12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU 12 FEV 2021 RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL DANS LA COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Martap, Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Martap, une Demande de Cotations pour la sélection d'une entreprise en vue de la réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique de Tekel, dans la commune de Martap.

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent:

- Travaux Préparatoires.
- Maçonnerie;
- Charpente – Couverture ;
- Menuiserie métallique ;

- Electricité ;
- Peinture ;
- VRD

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 7 836 920 (sept millions huit cent trente-six mille neuf cent vingt mille) F CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'ouvrage pour les travaux, objet de ta présente Demande de Cotations, est de soixante (60) Jours.

5. Allotissement

Les fournitures objets du présent appel d'offres sont constituées en un lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais installées sur le territoire national.

7. Financement

Les prestations objets de la présente demande de cotation seront financées par le budget d'investissement public (MINDDEVEL) de l'exercice 2021.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au cabinet du Maire de la Commune de Martap, au Secrétariat Général et au Service Technique dès publication du présent Avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier de consultation peut être retiré au service Technique ou auprès du SG de cette municipalité à Martap, contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Martap de la somme de 15 000 (quinze mille) francs CFA.

10. Remise des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont (01) un original et six (06) copies marquées comme tel, devront être déposées contre récépissé au service Technique de la Commune de Martap, au plus tard le 08 MARS 2021 à 15 heures locales. Elles devront porter la mention :

**AVIS DE DEMANDE DE COTATION N° 12/DC/C-MTP/SG/ST/CIPM/2021 DU
12 FEV 2021 RELATIVE A LA REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX
(02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE TEKEL, DANS LA
COMMUNE DE MARTAP, DEPARTEMENT DE LA VINA, REGION DE
L'ADAMAOUA (EN PROCEDURE D'URGENCE)» «A N'OUVRIER QU'EN SEANCE
DE DEPOUILLEMENT»**

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances d'un montant de 156 738 (cent cinquante-six mille sept cent trente-huit mille) francs CFA valable pendant quatre-vingt-dix (90) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux et les autres pièces en originaux ou copies certifiées conformes par un service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement de la Consultation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier de Consultation est déclarée irrecevable.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et/ou financières aura lieu le 08 MARS 2021 à 16 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Martap, dans la salle des actes.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- L'absence de la caution de soumission;
- L'absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- La non-conformité d'une pièce ou de son absence au-delà d'un moratoire de 48 heures
- Sous peine de rejet, la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces en originaux ou en copies certifiées conformes. Ces Justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre sera reconnue conforme pour l'essentiel de la DC et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marche de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-distante en incluant le cas échéant les rabais proposes.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant

quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services de la Commune de MARTAP, Téléphone 697362091 /674 55 99 86/ 694 99 36 00/677 51 91 17 ou encore le 699867230

MARTAP le 12 Février 2021

Le MAIRE

IYA SOULEIMANOU

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN
NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 01/ONIT/BIC/BICITB/2021 OF
08/02/2021 FOR THE OPENING
AND GRADING OF THE
ROAD NYAMBORE JUNCTION (INTER
BAMENDANKWE ROAD) THROUGH
AJAMAN QUARTER - TAKAN HOTEL
JUNCTION INTER BAMENDANKWE**

ROAD (2.1KM) IN BAMENDA I SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the OPENING AND GRADIND OF THE ROADNYAMBORE JUNCTION (INTER BAMENDANKWE ROAD) THROUGH AJAMAN QUARTER6TAKAN HOTEL JUNCTION INTER BAMENDANKWE ROAD (2.1KM) IN BAMENDA I SUB DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works-Road surfacing;
- Drainage works;
- Equipment;

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 33 000 000 (thirty three million) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is ninety (90) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

OPENING AND GRADIND OF THE ROADNYAMBORE JUNCTION (INTER BAMENDANKWE ROAD) THROUGH AJAMAN QUARTER6TAKAN HOTEL JUNCTION

INTER BAMENDANKWE ROAD (2.1KM) IN BAMENDA I SUB DIVISION,
MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender Is opened to
Cameroonian enterprises that are in compliance with the
Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender
shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the
Ministry of MINDDEVEL, budget head No.□..

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda
I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as
this Notice is published against payment of the non-
refundable sum of receipt of 65 000 (Fifty thousand (65,000)
CFA francs payable at the Bamenda I Council Treasury,
representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies
including 01 (one) original and 06 (six)copies marked as such,
should reach the Divisional Delegation of Public Contracts,
Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m
local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 01/ONIT/BIC/BICITB/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE OPENING AND GRADIND OF THE ROAD NYAMBORE JUNCTION
(INTER BAMENDANKWE ROAD) THROUGH AJAMAN QUARTER6TAKAN HOTEL
JUNCTION INTER BAMENDANKWE ROAD (2.1KM) IN BAMENDA I SUB
DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 660 000 (Six hundred and Sixty thousand CFA francs) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

[Télécharger le DAO](#)

COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 04/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021 FOR THE CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor

of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 9 800 000 (nine million eight hundred thousand) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION.

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender

shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of the Ministry of MINEDUB, budget head No.□. .

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of receipt of 20 000 (twenty thousand CFA francs payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 04/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE CONSTRUCTION OF TOILET AT G.S ABANGO, IN BAMENDA I
COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 196 000 (One hundred and ninety six thousand CFA francs) and valid for thirty (30)

days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;

8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

[Télécharger le DAO](#)

**COMMUNE DE BAMENDA I : OPEN
NATIONAL INVITATION TO TENDER
N° 03/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF
08/02/2021 FOR THE
THECREATION OF ARECREATIONAL
PLAY GROUND AT THE MONUMENT
PRISON JUNCTION BAMENDA I
COUNCIL AREA IN MEZAM
DIVISION OF THE NORTH WEST
REGION**

[Télécharger le DAO](#)

1. Objet

Within the framework of 2021 Investment Budget, the Lord Mayor of Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender for the CREATION OF ARECREATIONAL PLAY GROUND AT THE MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF

THE NORTH WEST REGION.

2. Consistance des prestations

Work to be done consists of:

- Preparatory works;
- Earth works
- Foundation;
- Masonry elevation;
- Carpentry-roof works
- Electricity
- Painting
- VDR drainage
- Painting
- VDR drainage

3. Coût prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 22 825 258 (twenty two million eight hundred and twenty five thousand two hundred and fifty eight) FCFA.

4. Délai de livraison

The maximum deadline provided for by the Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

5. Allotissement

The work consist of a unique lot as follows as follows:

CREATION OF ARECREATIONAL PLAY GROUND AT THE MONUMENT PRISON JUNCTION BAMEIDA I COUNCIL AREA IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

5. Estimated cost

6. Participation et origine

Participation to this Invitation to Tender Is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the Cameroon laws.

7. Financement

Works which form the subject of this invitation to tender shall be financed by the 2021 Bamenda I Council Investment Budget head No.□..

8. Consultation du dossier

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council office, as soon as this notice is published.

9. Acquisition du dossier

The file may be obtained from the Bamenda I Council as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of receipt of 45 000 (Forty five thousand (65,000) CFA francs payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

10. Remise des offres

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies including 01 (one) original and 06 (six)copies marked as such, should reach the Divisional Delegation of Public Contracts, Contracts Award Service not later than 10/03/2021 at 10:00 a.m local time and should carry the inscription.

OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER

N° 03/ONIT/BICITB/BIC/2021 OF 08/02/2021

**FOR THE THE CREATION OF A RECREATIONAL PLAY GROUND AT THE
MONUMENT PRISON JUNCTION BAMENDA I COUNCIL AREA IN MEZAM
DIVISION OF THE NORTH WEST REGION**

“To be opened only during the bid-opening session”

11. Cautionnement provisoire

Each bidder must include in his administrative document, a bid bond issued by a first rate-bank banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance in conformity with COBAC conditions, whose list is found in document No. 12 of the tender file of an amount of F CFA 456 500 (four hundred and fifty six thousand five hundred CFA francs) and valid for

thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des offres

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, and Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender. They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Ouverture des plis

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the 10/03/2021 at 11:00am local time, in the conference hall of the Divisional Delegation of Public Contracts by the Divisional Tenders Board for Mezam. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids.

14. Critères d'évaluation

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration of falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
- 4-Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file,
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;

8. Name of company suspended by MINMAP;
- 9- Financial capacity below a bid third of the estimated cost

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page;

15. Attribution

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 75 of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Durée de validité des offres

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Renseignements complémentaires

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Divisional Delegation of Public Contracts for Mezam, Contracts Award Service and the Bamenda I Council Office.

BAMENDA le 08 Février 2021
Le MAYOR
MBIGHA NJAH Felix

[Télécharger le DAO](#)